



DECLARATION DU SE-UNSA à la CAPUD DU 13 DECEMBRE 2010

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le SE-UNSA tient à dénoncer avec virulence la situation faite à la formation continue des enseignants dont les documents préparatoires sont une parfaite illustration.

Avec en tout et pour tout 2 stages à candidature pour 9 stages à public désigné, cette formation continue est devenue inexistante.

Et que dire des thèmes de formation proposés, pour les stages à candidature individuelle, 1 pour la maternelle (48h) et 1 pour l'habilitation en anglais (72 h).

Ce sont 48 collègues qui auront pu choisir et bénéficier d'une formation continue de 2 ou 3 semaines soit 1.45% des enseignants des écoles.

Au moment où les réformes pleuvent sur notre profession (aide personnalisée, livret de compétences, nouveaux programmes...) et où nos collègues ont besoin d'un accompagnement légitime à leur mise en place, les choix budgétaires conduisent à le réduire à néant.

L'administration n'a rien trouvé de mieux que de rebaptiser les anciennes animations pédagogiques en « *FC de Circo* » afin de faire croire qu'il existe encore une formation continue. Il est vrai que jouer sur les mots ne coûte rien ?

Reste une solution pour les collègues : l'auto formation. Mais alors sur quel temps Monsieur l'Inspecteur d'Académie ?

Les enseignants croulent sous les réunions, les documents à remplir (PPRE, PPS...), les rencontres avec les parents...

Le SE-UNSA vous rappelle que seules 24 heures sont consacrées aux travaux d'équipes et que très nombreux sont les enseignants qui doublent voire triplent cette durée.

Comment pourront-ils encore trouver le temps pour « s'auto former » même en utilisant les moyens modernes de communication ?

Par ailleurs, le SE-UNSA dénonce le manque flagrant de remplaçants qui déstabilise les enseignants et leurs élèves quand il s'agit de répartir les élèves, nuisant à la concrétisation de certains projets pédagogiques (liaison école collège par exemple) et participant ainsi à l'anéantissement du peu de formation continue.

L'annulation de la formation des directeurs prévue la semaine dernière pour cause d'impossibilité de remplacement en est une nouvelle preuve.

En outre, lors de l'audience du 24 novembre, vous nous aviez annoncé que vous feriez part de vos intentions concernant les modalités du mouvement 2011 après avoir rencontré Monsieur le Recteur. Qu'en est-il ?

Vous nous avez appris que les opérations de carte scolaire pour le 1^{er} degré seraient reculées après les élections cantonales de mars. L'impact sur le mouvement du personnel va être considérable. Comment allez-vous gérer cette nouvelle difficulté ?